

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DU TRAVAIL

Arrêté du 27 décembre 2019 fixant la liste des organismes habilités à créer une entreprise adaptée de travail temporaire

NOR : MTRD1937283A

La ministre du travail,

Vu la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel notamment l'article 79 ;

Vu le décret n° 2019-360 du 24 avril 2019 relatif à l'expérimentation des entreprises adaptées de travail temporaire portant modalités de mise en œuvre, de financement et d'évaluation ;

Vu l'arrêté du 11 juillet 2019 portant approbation du cahier des charges « Expérimentation des entreprises adaptées de travail temporaire » ;

Vu l'arrêté du 20 novembre 2019 fixant la liste des organismes habilités à créer une entreprise adaptée de travail temporaire ;

Vu les propositions du comité de suivi de l'expérimentation du 18 décembre 2019,

Arrête :

Art. 1^{er}. – Sont habilités à créer une entreprise adaptée de travail temporaire, les organismes listés dans une annexe jointe au présent arrêté.

Art. 2. – L'annexe de l'arrêté fixe la liste des organismes par date d'habilitation et complète l'annexe de l'arrêté du 20 novembre 2019.

Art. 3. – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 27 décembre 2019.

Pour la ministre et par délégation :
Le sous-directeur,
Parcours d'accès à l'emploi,
 F. MASI

ANNEXE

LISTE DES ORGANISMES HABILITÉS À CRÉER UNE ENTREPRISE ADAPTÉE DE TRAVAIL TEMPORAIRE

Identification de l'organisme autorisé à créer une EATT				Région d'implantation de l'EATT	Date d'habilitation
Région	Dénomination sociale	Numéro de Siret	Numéro de COT/CPOM		
Auvergne-Rhône-Alpes	Handishare	53792513300028	1884069005	Auvergne-Rhône-Alpes	Arrêté du 27 décembre 2019
Bretagne	Sevel Services	52367624500120	1853029005	Bretagne	Arrêté du 27 décembre 2019
Ile-de-France	HANDEA	50352904200064	17 110 78 001	Ile-de-France	Arrêté du 20 novembre 2019
Ile-de-France	FASTROAD IDF	52054050100043	1119010	Ile-de-France	Arrêté du 20 novembre 2019
Nouvelle-Aquitaine	SAS STS - Société travail Services	81745202200020	7519010	Nouvelle-Aquitaine	Arrêté du 20 novembre 2019
Grand Est	ARGONNE PRODUCTION	42015270400011	18 44 051 008	Grand Est	Arrêté du 20 novembre 2019